



Ville de **CLERMONT**

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2017 DE LA VILLE DE CLERMONT

**présenté par monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon lors de l'assemblée ordinaire
du lundi 11 juin 2018**

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal de la Ville de Clermont,

Chers concitoyennes et concitoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la Loi sur les Cités et Villes du Québec (L.R.Q., c.C-19), il me fait plaisir de vous dresser les faits saillants du rapport financier de la Ville de Clermont pour l'année 2017.

1. États financiers de l'année 2017

Le 9 avril 2018, les états financiers audités de l'année 2017 furent déposés en séance du conseil municipal et les résultats étaient les suivants :

Les revenus de fonctionnement de 6 873 043 \$ en 2017 étaient répartis comme suit :

Taxes	3 978 223 \$
Compensations tenant lieu de taxes	122 109 \$
Transferts	1 963 516 \$
Services rendus	358 378 \$
Imposition de droits	60 407 \$
Amendes et pénalités	8 632 \$
Intérêts	81 805 \$
Autres revenus	299 973 \$

Les charges de fonctionnement totalisaient 6 549 944 \$, réparties comme suit :

Administration générale	802 282 \$
Sécurité publique	436 327 \$
Transport	1 455 085 \$
Hygiène du milieu	1 147 556 \$
Santé et bien-être	10 521 \$
Aménagement, urbanisme et développement	222 593 \$
Loisirs et culture	1 138 000 \$
Frais de financement	29 783 \$
Amortissement des immobilisations	1 307 797 \$

Après la conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement en capital de la dette à long terme et affectations), l'excédent net pour l'année 2017 s'est établi à 776 873 \$.

Une partie de cet excédent a été transféré à des réserves déjà établies pour des travaux d'envergure prévus au cours des prochaines années.

Voici l'état du surplus réservé et du surplus non réservé au 31 décembre 2017 :

Surplus réservé :

Nettoyage des bassins	89 027 \$
Développement domiciliaire (PAAT)	201 777 \$
Parc Industriel (infrastructure et aides financières)	222 492 \$
Sport élite	3 246 \$
Eau potable – infrastructures	385 774 \$
Réserve aréna (chambre des compresseurs)	381 109 \$
Réserve infrastructures	948 850 \$
Sablère	564 325 \$

Surplus non réservé : 959 445 \$

2. Bilan de l'année 2017

Les actifs financiers totalisaient 4 787 883 \$ répartis comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 877 068 \$
Débiteurs	2 910 815 \$

Les actifs non financiers totalisaient 24 876 718 \$ répartis comme suit :

Immobilisations	24 749 372 \$
Autres	127 346 \$

Les passifs, pour leur part, représentaient 2 145 454 \$ répartis comme suit :

Dette à long terme	910 592 \$ (voir note 1)
Créditeurs et revenus reportés	1 234 862 \$

L'excédent accumulé (soit l'avoir des contribuables) totalisait donc 27 519 147 \$.

(Note 1 : la dette réelle est de 603 672 \$; certaines sommes sont à recevoir suite a un financement pour le MAMOT).

3. Rapport de l'auditeur

L'audit des opérations financières de l'année 2017 a été confié à la firme Benoit Côté CPA. Le rapport des auditeurs daté du 21 mars 2018 précise que nos états financiers reflètent, dans tous leurs aspects, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Clermont au 31 décembre 2017.

4. Conclusion

Tout au long de l'année, beaucoup de projets sont faits en régie (par nos employés) en tout ou en partie. Chaque employé (syndiqué et cadre) s'y investit chacun à sa façon et avec ses compétences. Cela permet d'avoir un travail bien fait et souvent à moindre coût. Alors, merci aux employés pour la qualité de travail que vous faites et merci pour l'investissement personnel que vous y apportez. Bien entendu, parfois nous reportons des travaux cédulés au budget car nous manquons de temps. L'autre remerciement va aux bénévoles qui s'impliquent dans toutes les activités de la Ville (sportive, culturelle, urbaniste, etc.). Votre apport est inestimable.

Je termine en soulignant que le présent rapport des faits saillants de l'année 2017 vous montre le souci du conseil municipal de bien gérer votre Ville.

Merci !

Jean-Pierre Gagnon, maire